

canal

n° 137



**Charavines l'été, un attrait constant,
une vocation sans cesse à renouveler**

ÉVÉNEMENTS 02

- Une saison caniculaire
- Des chantiers qui avancent

PORTRAIT INITIATIVES.....03

- Les amis des Comptoirs : une association "pas comme les autres"

TÉMOIGNAGES.....04-05

- Trimestre en image
- Focus sur les Séniors
- Rentrée des classes : penser l'école de demain

CULTURE SPORTS & LOISIRS 06

- L'enseignement d'une saison "pas ordinaire"
- Une très belle saison pour le YCGC

LA MAISON DES HABITANTS 07

- Vers la labellisation Espace Vie Sociale

BRÈVES DES ASSOCIATIONS 08

NOTRE TERRITOIRE.....09-11

- Changement climatique, sécheresse : préservons l'eau
- Le carnet des bonnes pratiques
- Charavines et le lac
- Le cicle plongeur : trésor de la Fure
- Les brèves des entreprises

ZOOM PROJETS 12-13

- Quel développement commercial de Charavines ?
- Brèves du Conseil Municipal

LE FIL DES CHANTIERS 14

- Brèves du Conseil Municipal

COOPÉRATIONS INTERCOMMUNALES..15

- Quel "comité de gestion" du site du Lac de Paladru ?

À VOTRE SERVICE.....16

- Des aides du département pour les jeunes.
- Service ADMR : la saison vue par les aides à domicile

ÉDITO 17

- Inégalités, trop c'est trop !
- Nos fidèles compagnons : comment apprendre la propreté à vos maîtres ?

EN DÉBAT 18

- Une police municipale ou communale, c'est pour quand ?

CITOYENS D'ICI & D'AILLEURS 19

- Comprendre la société pour mieux agir
- Dans les beaux quartiers
- Ceux qui restent

DERNIÈRES MINUTES.....20

- Agenda • Éta civil

www.mairie-charavines.fr

Mairie - Place de l'Église - 38850 Charavines
04 76 06 60 09 - mairie@mairie-charavines.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h

Journal trimestriel

Directeur de la publication : Bruno Guillaud-Bataille

Comité de rédaction : Jean-Pierre Curie, Céline Dideron,

Fabrice Meunier-Carus, Chantal Millon, Julie Riegel-Richoux

Claude Robichon

Date de publication : Septembre 2026

Tirage sur papier recyclé : 1500 exemplaires

Graphisme : Isabelle Royer - 06 32 39 47 85

Impression : Imprimerie Ruzzin

ÉVÉNEMENTS

UNE SAISON CANICULAIRE

L'été 2026 demeurera une date repère dans notre mémoire collective. Les épisodes caniculaires successifs



Un soleil de plomb n'a pas dissuadé le public du Tour de France.

n'ont pas seulement constitué la toile de fond irradiant toutes nos manifestations locales, ils nous ont donné à éprouver les effets tangibles du dérèglement climatique. Ce n'est plus à l'horizon, ce n'est plus un demain incertain, c'est aujourd'hui.

Comment faire face ?

De nombreux sujets traités dans ce bulletin dessinent autant de pistes d'action et de réflexion au plan local. Quelles écoles demain ? (page 5). Maîtrise de nos usages de l'eau et végétalisation de nos espaces (page 9). Notre rapport au lac (pages 10 & page 15). Soutien à une économie locale plus sobre en déplacements (page 12 & 13).

DES CHANTIERS QUI AVANCENT

Les différents chantiers du grand projet de revitalisation du centre bourg progressent. Le parking du Clocher est opérationnel, avec une nouvelle réserve d'eau. La future mairie présente sa nouvelle façade. Les deux petits immeubles sont bientôt couverts, donnant à lire l'harmonie de l'ensemble. Nous pouvons deviner demain les terrasses vivantes du nouvel espace public ainsi créé. En face trois nouvelles boutiques ouvrent leur porte, apportant de nouveaux services aux habitants et aux visiteurs de Charavines, signes que des porteurs de projet croient en l'avenir de notre commune.

Cet automne verra l'achèvement des trottoirs et les aménagements de sécurité pour ralentir la circulation au cœur du bourg. Avec le tènement acheté à l'arrière du bureau de Poste, outre de nouveaux stationnements, la commune bénéficiera d'un vaste espace végétalisé au cœur du bourg.

Un moment de découverte et d'échange à ce sujet est d'ores et déjà programmé **le samedi 3 octobre à 10h**. La commune avance, mais la commune n'avance bien que par l'engagement du plus grand nombre. C'est le sens de la grande enquête auprès des habitants lancée mi-septembre !



L'équipe technique utilise l'eau de la nouvelle citerne du Clocher.

LES AMIS DES COMPTOIRS : UNE ASSOCIATION « PAS COMME LES AUTRES »

Attablés dans le chaleureux local des Comptoirs, Martine, Mado, Véronique, Pascal et Joël ont répondu à la demande de Canal de revenir sur la genèse de l'association, ses évolutions et ce qu'elle représente pour eux.

Les premiers pas

Martine a remis la main sur un article du Canal n°108 de 2018 : le maire Bruno Guillaud-Bataille y constate que le CCAS fait face à des besoins croissants. Il faut pouvoir répondre aux demandes de soutien des habitants en difficulté (factures de chauffage, aide au logement...). Et tandis que Charavines accueille beaucoup de visiteurs en été, comment faire en sorte que leur venue profite plus directement à la commune ? Un groupe informel se monte pour proposer boissons et petite restauration à prix libre : une table devant la bibliothèque ou la mairie, un stand au marché... « On écrivait "Charavines vous accueille" mais on parlait déjà des Comptoirs ! » se souvient Mado Meunier. Elle fait partie des premiers bénévoles avec Martine Hédon, Evelyne Gonon, Françoise Monin, sans oublier Georges Neyret (le président actuel de l'association), déjà bien connu comme "le roi du hot-dog !". C'est ainsi qu'une alliance innovante se met en place entre un groupe d'habitants et la mairie pour financer les actions du CCAS.

L'envol

Entre 2018 et 2022, le groupe se renforce avec Pascal Porret, Guy Dallaine, et Marité Charles élue au CCAS qui pilote le collectif. « Nos actions atteignent alors un niveau suffisant pour qu'un vrai projet se dessine » explique Pascal. Louer une friteuse, réfléchir à une remorque d'occasion, monter des tables... le système D trouve ses limites et un bâtiment communal dédié voit le jour, adossé à la nouvelle Plaine d'accueil et au Kiosque. De plus, les recettes deviennent suffisamment conséquentes pour envisager de structurer Les Comptoirs en association.

L'association Les amis des Comptoirs voit ainsi le jour en 2024. Ce n'est pas rien : il s'agit maintenant de constituer un conseil d'administration et un bureau, de s'accorder sur une vi-

sion commune, d'écrire des statuts. Les discussions foisonnent sur la place, les rôles et les responsabilités de chacun.

Joël Mollard, aguerri aux bilans de caisse, se propose comme trésorier et Véronique Duthel, déjà engagée au Festival Brassens, comme secrétaire. Ce qui nous rassemble, c'est d'abord le sens de la démarche d'entraide explique Pascal. Martine renchérit : « *le temps que nous passons ici, c'est pour des gens qui ont besoin d'un soutien à un moment donné. En plus pour nos événements, nous achetons tous les produits, autant que possible, aux commerçants locaux* ». Joël constate l'étonnement des gens qui viennent aux comptoirs lorsqu'ils comprennent le projet. Pour Véronique, « *ce n'est pas une association comme une autre, c'est différent d'une association culturelle ou sportive. Ce projet m'a plu parce qu'il est pour le CCAS et qu'il touche toutes les générations* ». « *Chacun amène ce qu'il peut, ce qu'il veut. On apprend à travailler ensemble, à s'écouter, même si on n'a pas le même avis !* » complète Martine.

Une association solide mais inquiète

Les Amis des Comptoirs ont atteint leur rythme de croisière. Des notes d'organisation sont désormais écrites, la mairie a répondu aux demandes d'équipement du local, la gestion des stocks est en place, les liens entre les membres se sont renforcés. Pour autant, l'inquiétude est partagée autour de la table. Car avec 20 jours d'ouverture dont 9 marchés du mercredi, la saison 2026 des Comptoirs a été une source de stress. Si l'association compte une 40aine d'adhérents-bénévoles, les réponses négatives, incertaines ou de dernière minute ont été éprouvantes à vivre. Les Amis des Comptoirs s'inquiètent pour l'avenir : les besoins du CCAS et les demandes de la mairie ne sont pas en baisse, le noyau dur de l'équipe des bénévoles prend de l'âge et, comme beaucoup d'associations, Les Amis des Comptoirs manquent de bénévoles. **L'équipe des Amis des Comptoirs espère vous compter bientôt à leurs côtés pour prendre part aux différentes manifestations !**

■ Informations et contacts : lesamiscomptoirs@gmail.com



La terrasse des Comptoirs un mercredi d'été.

FOCUS SUR LES SÉNIORS

Forum Sénior : le 08 octobre de 10h à 18h à la salle Pallas aux Villages du Lac de Paladru

Organisée par les quatre communes du Tour du Lac, la quatrième édition du Forum des Séniors et de leurs aidants est axée sur la Santé mentale.

Plusieurs ateliers autour de la mémoire vous seront proposés, des membres d'associations locales ainsi que des acteurs de la santé assisteront à cette journée pour vous informer et répondre à vos questions.

La conférence « Mieux vivre avec les troubles de la mémoire » sera animée par le Dr Cezard, cheffe de service de l'équipe mobile de gériatrie de Voiron et Madame Chaboud, neuropsychologue au CHU Grenoble Alpes.

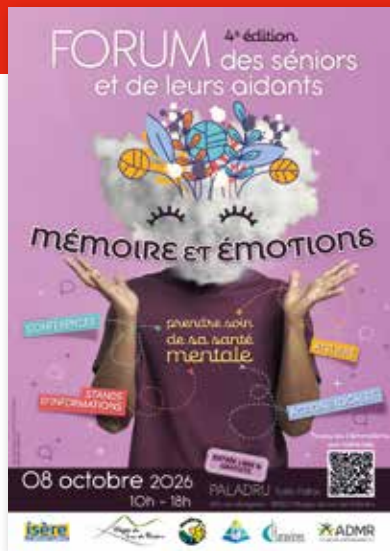
Entrée libre.

Entraide : Les personnes vulnérables

Il ne vous aura pas échappé que l'été a été chaud, très chaud... Les membres du CCAS se sont organisés pour rendre visite ou téléphoner à nos Aînés les plus vulnérables afin de rompre l'isolement imposé par la chaleur le temps d'une discussion et des brumisateurs ont été distribués pour se rafraîchir.

Le suivi reste de mise lors des périodes de grand froid et une aide pour les démarches administratives peut également être apportée.

Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches au Registre communal des Personnes



vulnérables, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie de Charavines.

Les vacances solidaires : la bonne humeur au rendez-vous !

Pour la deuxième année consécutive, à l'initiative de Marité Charlès, ancienne adjointe au CCAS, sept de nos Séniors n'ayant plus l'opportunité de partir en vacances sont allés passer quelques jours à Rémuzat, dans les Baronnies, accompagnés par des bénévoles et élus.

Au programme de la joyeuse troupe : visites de domaines viticoles et oléicoles, balades, sortie ornithologique, restaurants...

Les blagues fusent, une anecdote en appelle une autre et l'ambiance est à la complicité et au plaisir de sortir du quotidien.

Les souvenirs se créent et le séjour prend le chemin d'un petit air de re-viens-y.



Le bonheur souriant des vacances partagées.

TRIMESTRE en images



Festival des Cultures du monde.



Le club marche douce du CCAS en pique-nique au Bois d'amour.



Les Brassicoles lors du festival Brassens.



Une nouvelle barrière pour le pont des vannes.



Fête de la musique.

LES COMPTOIRS AVEC VOUS À LA FÊTE DU VÉLO !

Les Comptoirs seront ouverts pour la fête du vélo **le 26 septembre** toute la durée de l'événement.

RDV à la Plaine d'accueil pour profiter de la buvette et de la restauration en terrasse !



MUTUELLE COMMUNALE MUTUALP

Permanences **sur RDV** au : 06 16 24 92 28
le vendredi 16 octobre et
le lundi 2 novembre
Toutes informations **dans le flyer joint à Canal.**

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année il revenait à Billeu d'accueillir le forum. Les nombreux participants n'avaient que l'embarras du choix parmi plus de 60 propositions d'activités sportives, culturelles, récréatives ou de lieux d'échanges et de partage. A noter l'importance croissante des offres dans le champ large du bien-être, tant physique que mental. A noter aussi le caractère très hétérogène des acteurs en place, des associations traditionnelles mais des propositions qui s'inscrivent aussi dans des projets d'activité au sens économique, avec des emplois à la clé.



TÉMOIGNAGES

RENTÉE DES CLASSES, PENSER L'ÉCOLE DE DEMAIN

Comme chaque année l'été a permis de réaliser des travaux dans les écoles, aménagement de rangements, peinture de classes et salle de motricité, équipements des cours, entretien de la végétation. Tout était prêt pour la rentrée. Mais le principal sujet de conversation entre les enseignantes, le maire et le responsable du service technique lors des visites de rentrée a porté sur les aménagements encore nécessaires pour faire face à la multiplication des séquences de très fortes chaleurs. Ainsi pour l'école

maternelle l'idée est avancée de remplacer le projet de la réfection de la fresque qui orne la cour par la création d'un mur végétal. Renforcer la végétalisation des espaces extérieurs s'impose aussi pour l'école élémentaire. A plus long terme la création d'un vaste espace arboré au cœur du bourg, à l'arrière du bureau de Poste, bien situé à proximité des trois écoles, peut permettre de multiplier les opportunités de projets de « classes hors les murs ». Il s'agit dès aujourd'hui de penser l'école de demain.



Le maire remet les calculettes offertes par la commune aux futurs 6^{èmes}.

Équipes pédagogiques

> École maternelle publique

Directrice : Sophie Beaugard (PS & MS). Enseignantes (MS & GS): Delphine Sanchez (3 j. par semaine) & Pascale Andréis (1 j. par semaine). ATSEM : Agnès Guerre & Aurélie Monnard.

> École élémentaire publique

Directrice : Ingrid Jacquet. Enseignantes : Sabine Cavallier (CP-CE1), Florence Braisaz (CE1), Ingrid Jacquet & Elodie Rousset (CE1-CE2), Aurélie Bruyère (CE2-CM1) & Aline Grand (CM1-CM2). AESH : Christelle Mitjans, Germaine Porcic & Thimothée Kaemmerlen.

> École Saint-Joseph

Directrice : Ann-Lory Tabaret (CP-CE1-CE2). Enseignantes : Marie-José Mouche (classe maternelle) & Céline Jolly (CM1-CM2). ATSEM & périscolaire : Elodie Guinet & Sylvie Charreton.



La salle de motricité de l'école maternelle joliment repeinte par l'équipe technique.



Une nécessité, adapter nos écoles à des épisodes caniculaires plus fréquents et sévères.

LES EFFECTIFS SCOLAIRES

École maternelle publique : **44 élèves**

École élémentaire publique : **118 élèves**

École Saint Joseph : **70 élèves**

LES ENSEIGNEMENTS D'UNE SAISON PAS ORDINAIRE

La saison estivale qui vient de s'achever restera, sans aucun doute, marquée par la chaleur. Comme partout ailleurs en France, Charavines n'a pas échappé aux épisodes de canicule rendant parfois compliqué l'organisation des manifestations.

Pour autant, de la Fête de la musique proposée par Chantelac à la Nuit du Lac, en passant par Les Lucioles et le Festival Brassens, les différentes manifestations ont accueilli un public fidèle et nombreux, confirmant l'attachement des habitants, des visiteurs et des estivants aux rendez-vous proposés dans notre village.

Les « mercredis de Charavines » en saison sont devenu un incontournable : chaque semaine, la terrasse des Comptoirs a constitué un lieu de rencontre apprécié, où animations et convivialité ont trouvé leur public. Le marché nocturne a, quant à lui, connu une fréquentation plus aléatoire selon les semaines, mais reste un élément complémentaire de l'animation estivale.

Le kiosque et la plaine d'accueil confirment également leur voca-

tion : être des lieux ouverts, vivants, dédiés à l'accueil touristique autant qu'à la culture et aux rencontres. Nous sommes régulièrement sollicités par des artistes ou des groupes pour s'y produire, le plus souvent gracieusement. Le dernier exemple en est la fanfare d'étudiants d'une école normale supérieure de Paris venue le dimanche 23 août.

Cette saison a aussi été marquée par la montée en puissance du Grand Tremplin de la chanson française qui se tient dans le cadre du festival Brassens. Cette année, face au nombre et surtout à la qualité des candidatures, nous avons dû procéder en amont à une véritable sélection. Les finalistes, pour beaucoup déjà habitués à la scène et ayant parfois enregistré leurs propres EP, ont offert une finale de grande qualité.



Les finalistes du Grand Tremplin de la chanson française pendant le festival Brassens.

UNE TRÈS BELLE SAISON POUR LE YACHT CLUB GRENOBLE CHARAVINES

La saison 2026 aura été particulièrement réussie. Avec un vent souvent au rendez-vous le lac a retrouvé toute son animation nautique. Dans un contexte de fortes chaleurs, le lac a offert un espace de fraîcheur et de détente apprécié tant des habitants que des visiteurs et touristes.

Toutes les activités ont connu un vif succès : locations des paddles, canoës-kayaks, voiliers, stages de voile, accueil de classes scolaires, etc.

Cette dynamique témoigne de l'attractivité du club. Elle est le fruit du travail quotidien de nos salariés et de l'engagement de nos bénévoles. Grâce à cette belle saison le YCGC peut envisager l'avenir avec davantage de sérénité. L'objectif reste le même : proposer à tous un nautisme accessible, convivial et de qualité.

Les entraînements de l'école de voile ont repris le 5 septembre. Les locations continuent le WE jusqu'à début octobre si le beau temps se maintient.



La Nuit du Lac, un rdv populaire de plus en plus difficile à organiser. Un grand merci à tous les habitants bénévoles et à l'équipe du Sou des Ecoles.



Le Festival continue ainsi d'affirmer sa place dans le paysage culturel. Il attire un public nombreux et fidèle qui apprécie une programmation volontairement variée.

Enfin, difficile de dresser le bilan de cet été sans évoquer le passage du Tour de France cycliste, qui restera l'un des grands moments de la saison. Pendant quelques heures, le village s'est transformé en une véritable fête populaire.

Au terme de cette saison, un enseignement s'impose : malgré les fortes chaleurs, le public reste au rendez-vous dès lors que nous lui proposons des événements de qualité, accessibles et variés. Charavines confirme ainsi son dynamisme estival et sa capacité à conjuguer accueil touristique, animation locale et ambition culturelle.

Cette belle fréquentation nous encourage à poursuivre dans cette voie, tout en tirant les enseignements nécessaires pour continuer à améliorer et à faire évoluer nos rendez-vous dans les années à venir.

■ **Repair'Café du Val d'Ars** : retrouvez l'équipe chaque 2^{ème} lundi de chaque mois de septembre à juin. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles ou simplement en savoir plus sur le projet, n'hésitez pas à nous contacter :

georges.L1@proton.me
04 76 06 63 35 / 07 83 56 06 75



■ **Université Populaire des Savoirs** : c'est la rentrée, toutes infos sur le site, les flyers arrivent !!!

■ **Innovadom** : ateliers Chant pour les aidants; rdv les 29 sept/ 6,13,20 et 27 oct/ 10 nov.

Gratuit sur inscription :
innovadom@paysvoironnais.com
ou 07 64 81 02 17

■ **Livres à Vous** :

➤ Parcours Grotti-Grotta (0 à 4 ans) :
accueildeloisirs@mairie-charavines.fr

➤ Parcours Arto-Motion : (à partir de 11 ans) :
animationjeunesse@mairie-charavines.fr

➤ Parcours Podacast La Voix des Méchants (à partir de 8 ans) :
marlene.animation@mairie-charavines.fr

DES NOUVELLES DE LA MAISON DES HABITANTS : VERS LA LABELLISATION ESPACE DE VIE SOCIALE

Cet été en parallèle de la programmation estivale de la MDH, certains habitants se sont prêtés au jeu de répondre aux questions lors des entretiens qualitatifs dont on vous présentait les principaux éléments dans le Canal n°138.

Nous allons continuer ces entretiens car nous les trouvons très instructifs : ils nous permettent de mieux saisir l'attachement, le lien, l'appréciation des habitants envers notre village et ainsi d'orienter les projets qui seront menés durant les 6 prochaines années.

A la mi-septembre, nous avons lancé une grande enquête par questionnaire (numérique ou papier). Les résultats et leurs interprétations seront diffusés dans le prochain canal et lors de temps dédiés, réunions publiques et rencontres au sein de la Maison des Habitants.

Nous avançons donc vers la labellisation comme Espace de Vie Sociale par la CAF de notre Maison des Habitants.

Pour rappel, L'Espace de Vie Sociale, EVS, est **un lieu qui s'adresse à toutes et à tous, afin de favoriser la rencontre**, le lien entre les habitants et de permettre de dévelop-

per des projets et des activités au plus près des besoins et attentes de chacune et chacun.

Les contours de l'EVS de Charavines ne sont pas définis et c'est pour cela que la série d'enquêtes menées est importante. Les éléments transmis vont notamment nous permettre d'orienter les thèmes abordés en 2027.

Cela vous intéresse ? Vous avez des questions ? Des idées ?

Contactez-nous, nous en discuterons autour d'un café.

➤ **Myriam PECHU** - Coordinatrice de la MDH :
maisondeshabitants@mairie-charavines.fr

➤ **Ophélie PASSEMARD** - Elue en charge :
contact@opheliepasse-mard.com

Calendrier

- Clôture de l'enquête : fin septembre
- Dépouillement des enquêtes : semaine du 28-09-2026
- COPIL n°2 avec la CAF : 15 octobre 2026

INVITATION À UN TEMPS DE DÉCOUVERTE ET D'ÉCHANGES

Le samedi 3 octobre à 10h, sur site.



La parcelle nouvellement acquise par la commune.



Vue sur l'église depuis la nouvelle parcelle communale.

QUELS AMÉNAGEMENTS POUR LA PARCELLE SITUÉE ENTRE LE BUREAU DE POSTE ET LE CIMETIÈRE ?

Le PLU et le projet centre bourg prévoient trois vocations pour cet espace (environ 2800 m²) :

- Compléter l'offre de stationnements pour le centre bourg.
- Constituer une réserve foncière pour un futur équipement public.
- Préserver un vaste espace naturel au cœur du bourg.

Quel dimensionnement des stationnements ? Quelles pistes d'équipements publics ? Quel type d'espace naturel, pour quels usages ?

Organisation de la rencontre :

- 1. Accueil. Rappel du contexte d'ensemble dans lequel s'inscrivent ce site et les projets d'aménagement. Présentation du déroulement de la matinée.
- 2. Déambulation libre par petits groupes pour découvrir le site, s'en imprégner et échanger entre habitants de façon informelle.
- 3. Ensemble, collecte et partage des impressions, des envies, des idées, des questions.
- 4. Apéritif offert par la commune.

NB. Les enfants sont les bienvenus sous la responsabilité des parents.

BRÈVES DES ASSOCIATIONS

CHORALE CHANTELAC



Reprise des répétitions les mercredis de 19h30 à 21h30 petite salle des Cèdres. Les nouveaux choristes sont les bienvenus.

2 séances d'essai gratuites avant engagement.

■ **Contact :** Catherine FUGIER
06 60 31 41 39

LA GRANGE À DANSER

La Grange à Danser, c'est l'alliance entre bonne humeur, échange, créativité et bienveillance. Nous prôtons le mélange des genres, pour mieux créer du lien. Vous avez envie de lâcher prise ? Vous préférez exprimer votre créativité ? Débutant ou déjà pratiquant, vous trouverez certainement votre bonheur. Dépêchez-vous, il nous reste quelques places dans certains cours.

- Adultes : barre à terre – création et improvisation en ateliers le mercredi soir, afrojazz for men le samedi, afrojazz le jeudi midi, et contemporain mardi midi ou vendredi soir
- Enfants : danse et arts plastiques le mercredi matin, modern jazz le lundi soir ou mardi soir

■ **Infos :** www.la-grange-a-danser.fr
■ **Contact :** 06 30 92 96 82
contact.lagrangeadanser@gmail.com



GYM DÉTENTE



Avec le mois de septembre, ce sont les séances de gym douce qui démarrent à l'association Club Gym Détente de Charavines. Deux séances sont organisées : une le mardi matin de 8h15 à 9h15, et une le jeudi soir de 19h à 20h. Venez nous retrouver si vous souhaitez garder la forme.

■ **Pour tout renseignement complémentaire :** Christian TERRIER - 06 37 18 23 66

SOU DES ÉCOLES



Les prochains rdv du Sou des écoles de Charavines :

- 3^{ème} Loto, le 17 octobre 2026 à la salle des cèdres. Pensez à réserver vos places sur notre page HelloAsso !
- Traditionnel Marché de Noël 100% artisanal, le dimanche 6 décembre 2026 à la salle des cèdres. Venez admirer les créations de nos exposants !

■ **Pour tout renseignement complémentaire,** vous pouvez nous adresser un mail à : lesoudesecoles-decharavines@gmail.com

FIN DE SAISON AU SPAC

De mai à fin septembre, malgré une météo souvent caniculaire, nous avons eu le plaisir de partager notre passion avec petits et grands.

En mai et juin, nous avons accueilli les scolaires et fait découvrir aux élèves les bases de la navigation. Pour les classes de primaire, notre flotte d'Optimist renouvelée a permis aux plus jeunes de faire leurs premiers pas sur l'eau. Les collégiens et lycéens ont, quant à eux, pu naviguer en catamaran.

Pendant les vacances, place aux plaisirs de la navigation avec nos stages Optimist et catamaran, ainsi qu'à l'accueil de différents groupes venus profiter du lac.

Les cours particuliers sont également de plus en plus demandés, notamment en planche à voile et en catamaran. Depuis quelques années, le vent est en effet plus présent sur Charavines, pour le plus grand plaisir des amateurs de glisse !

Nos différentes formules de location de supports nautiques ont aussi permis à chacun de profiter d'un agréable moment de fraîcheur et de détente sur le lac.

Nous terminerons cette saison en beauté avec la belle journée « À Bicyclette », pour laquelle vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur le site : À Bicyclette 2026 – Le tour du lac de Paladru.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont fait confiance et qui ont partagé avec nous ces beaux moments sur l'eau.

Nous vous donnons rendez-vous pour la saison 2027 !
À bientôt au SPAC !

CHANGEMENT CLIMATIQUE, SÉCHERESSE : PRÉSERVONS L'EAU !

VÉGÉTALISER ET ARBORER
SON ESPACE EXTÉRIEUR :
CRÉEZ VOTRE ÎLOT DE FRAICHEUR !

Que l'on dispose d'un grand jardin, d'une cour ou d'un simple balcon, chaque plantation compte. Arbres, arbustes et plantes grimpantes ne se contentent pas d'embellir nos extérieurs : ils créent de précieux îlots de fraîcheur en été, absorbent les eaux de pluie et offrent le gîte et le couvert à la biodiversité.

Planter malin :

➤ Sur un balcon ou une terrasse : pensez aux grimpantes (de la clématite à la vigne en passant par le kiwâi) qui habillent un mur sans encombrer le sol, ou encore aux bacs d'aromatiques et de vivaces mellifères.

➤ Au jardin : privilégiez des essences locales et rustiques, adaptées à nos étés plus secs comme à nos hivers. Et puis, une haie champêtre diversifiée sera toujours plus vivante et résiliente qu'un alignement uniforme.

Et pas besoin d'avoir la main verte ! Le secret réside dans le bon timing (planter à l'automne favorise un enracinement profond... et c'est le moment !), un paillage généreux pour préserver l'humidité du sol, un arrosage ciblé et si possible la récupération d'eau de pluie.

En végétalisant nos espaces privés, nous dessinons un cadre de vie plus vert, plus respirant et plus vivant.

À vos pelles et à vos arrosoirs !



Végétaliser les abords de nos maisons, des îlots de fraîcheur et de biodiversité.

Cet été 2026 nous l'a rappelé : le changement climatique est bien une réalité. Dans notre région, il se traduit par des sécheresses plus longues et des précipitations en baisse, rendant la recharge des nappes phréatiques difficile. L'été que nous venons de traverser sera la norme de demain. Nous sommes tous concernés ! Comment se préparer à ce défi ?

Les aménagements communaux :

■ **Aménagement d'un réseau d'eaux brutes.** Il s'agit d'une remise en service de l'ancien réseau d'alimentation en eau potable. Ces eaux de source sont collectées dans une réserve située à Bernardière, en haut de la montée des Vernes. De là un premier réseau permet d'alimenter une borne accessible rue des Lilas (photo 1). Cette borne peut être utilisée par les particuliers et par les professionnels. Un second réseau permettra d'acheminer cette eau jusqu'au centre bourg pour alimenter une fontaine et une nouvelle réserve. Cette eau brute constitue toutefois un prélèvement en milieu naturel, son usage peut donc faire l'objet de restrictions par arrêté préfectoral.

■ **Création de réserves d'eaux de pluie.** Ces eaux sont habituellement collectées au droit des toitures puis dans les réseaux d'eaux pluviales, jusqu'à leur exutoire naturel, pour Charavines la Fure ou le Lac. Venant des toitures ces eaux ne constituent pas un prélèvement en milieu naturel. Leur usage demeure donc autorisé en périodes de restrictions. La commune vient de faire aménager une citerne de 10000 litres sous le parking du Clocher, collectant les eaux de toiture du nouvel immeuble.

Il s'ensuit la mise en œuvre progressive de la pratique suivante pour les besoins d'arrosage communaux (espaces verts, fleurissement, plantations, etc.) :

➤ **Hors périodes de restriction,** usage du réseau d'eaux brutes pour supprimer tout usage de



La borne d'eau brute rue des Lilas.

l'eau potable (soit une économie en argent et en eau potable).

➤ **En périodes de restrictions,** interdisant les prélèvements en milieu naturel, usage des réserves d'eaux de pluie.

La commune poursuit les études en vue d'une extension de ces dispositifs :

➤ Etude de faisabilité d'alimentation du cimetière en eaux brutes.

Création de nouvelles réserves d'eau de pluie (Salle des Cèdres, etc.)

➤ Etude de faisabilité de l'aménagement d'une partie du tènement derrière le bureau de poste préservant une zone humide et de fraîcheur au centre bourg.

EN TANT QU'HABITANT...
comment adapter nos pratiques individuelles au jardin ?

Quelques gestes simples réduisent considérablement notre consommation d'eau :

- Pailler généreusement le sol : pour maintenir la fraîcheur et limiter l'évaporation.
- Privilégier des espèces méditerranéennes ou résistantes à la sécheresse.
- Arroser au bon moment : tôt le matin ou le soir, après le coucher du soleil.
- Privilégier le goutte-à-goutte : pour cibler directement les racines sans gaspiller.
- Installer un récupérateur individuel : capter l'eau directement à la descente de gouttière. Pour vous équiper, le Pays Voironnais propose une aide financière à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. Le dossier de demande est téléchargeable sur www.paysvoironnais.com.

NOTRE TERRITOIRE

CHARAVINES ET LE LAC

Hier

La vie de notre commune est tellement marquée et rythmée par le lac et l'activité qu'il génère que nous peinons à nous représenter les époques où les habitants se tenaient à bonne distance de ses rives. Si les fouilles archéologiques ont révélé deux épisodes d'occupation très ancienne des berges, à l'époque néolithique et à l'époque médiévale, ces installations pionnières n'ont été que de courtes durées, les habitants d'alors se trouvant vite chassés par la remontée du niveau du lac.

Le plan cadastral napoléonien (photo 1) nous montre qu'au début du XIX^{ème} siècle les hameaux constituant Charavines étaient en retrait des rives, aucune habitation n'est sur berges. Quand, au début du XX^{ème} siècle, nous avons accès aux premières photographies aériennes du centre bourg autour de la mairie, de l'église et des écoles, ce centre n'est pas créé côté lac, mais à plus de 600 mètres du lac (photo 2).

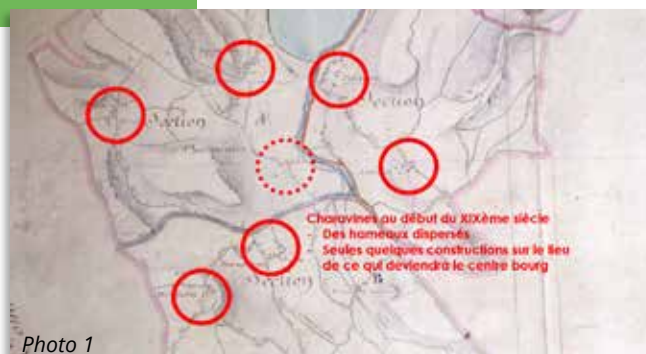


Photo 1



Photo 2



Photo 3

Le tourisme de villégiature, fin XIX^{ème}, début XX^{ème} siècle, entraîne la création des premiers hôtels côté lac, dont l'hôtel des vannes très visible sur la photo 2. Mais pour le reste, le village semble encore tourner le dos au lac, organisé dans ces quelques hameaux historiques et un chapelet de constructions le long de la départementale. Cette réalité est encore celle qui domine à l'orée des années 60 (photo 3).

C'est avec la création de l'Avenue du Lac en 1965, des premières plages et dans la foulée du camping municipal (photo 4) que la vocation « tourisme populaire » de Charavines s'affirme et marque en profondeur son urbanisation. Dès lors Charavines vivra intensément la succession des saisons, et pas seulement sur les berges du lac.



Photo 4

touristes traditionnels, nous le constatons chaque saison, avec les pics des WE et des épisodes caniculaires et à l'inverse le grand calme des journées maussades. Ces nombreux visiteurs d'un jour ont besoin de trouver des sites de baignade pour se rafraîchir. Avec l'évolution du climat la prise en compte de ce besoin va de plus en plus relever d'un enjeu de santé publique à une échelle bien plus large que le périmètre des communes riveraines, voire même de celui du Pays Voironnais. Cette présence est parfois vécue comme une source de désagréments. Mais cette fréquentation a porté le développement économique contemporain de notre commune : sans elle Charavines ne disposerait ni de l'offre commerciale, ni de l'offre de santé que nous connaissons aujourd'hui.

Aujourd'hui

Ce que nous appelons « tourisme » recouvre deux réalités distinctes : le **tourisme de séjour**, avec des vacanciers venant d'un peu partout en France et à l'étranger et séjournant dans les hôtels, campings ou gîtes, et les **visiteurs d'un jour**, plus ou moins réguliers, habitant à portée d'un trajet de voiture, et fréquentant le lac de Paladru le temps d'une baignade, d'un restaurant, d'une glace sur une terrasse. Cette fréquentation est encore plus soumise aux aléas météo que celle des

Demain

Comment concilier la préservation de l'écosystème naturel du lac, la vocation de Charavines héritée de son histoire, la vitalité de notre tissu économique et la qualité de notre cadre de vie ? La recherche des meilleures réponses à cette interrogation guide la réflexion de l'équipe municipale comme elle guide les prises de position de Charavines au sein du Pays Voironnais (voir page 15).

NOTRE TERRITOIRE

LE CINCLE PLONGEUR : UN TRÉSOR DE LA FURE

Vous l'avez peut-être aperçu sans le savoir, en voyant un éclair sombre passer au ras de l'eau ? Taille d'un merle, corps trapu, queue courte, plumage brun et grand plastron blanc sur la poitrine, le Cincle plongeur se nourrit exclusivement de larves aquatiques cachées sous les galets. Cet oiseau singulier, capable de marcher sous l'eau à contre-courant, est un bon indicateur de la qualité des cours d'eau.

5 couples sont installés le long de la Fure sur la commune de Charavines. Ils font partie des études scientifiques menées par les équipes du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) et de l'université Lyon 1 dans le pays voironnais



et le massif de la chartreuse, via un Contrat de Restauration Naturelle (CRN).

Au mois d'avril, en période de nidification, des scientifiques viendront donc prendre des mesures de la respiration, du poids, des ailes et poseront des bagues qui permettront de numérotter et suivre individuellement les oiseaux.

LA PERLE DU LAC - ATELIER CÉRAMIQUE À CHARAVINES

La Perle du Lac est un atelier dédié à la création artisanale et au plaisir de travailler la terre.

Vous y trouverez des créations locales, originales et artisanales : vaisselle, objets de décoration, bijoux, ainsi qu'une collection de souvenirs du Lac Bleu en céramique, de la petite magnette à la vaisselle et aux bijoux "Une goutte d'eau du Lac Bleu".

Des créations personnalisées et sur mesure peuvent être également réalisées sur commande.



L'atelier propose aussi des cours de poterie - modelage de l'argile et tour potier - pour adultes et enfants : adultes les lundis et jeudis après-midi, vendredis matin et après-midi ; enfants les mercredis après-midi ; ainsi que des cours les samedis matin et des stages pendant les vacances scolaires.

Que ce soit pour découvrir la céramique, apprendre, se perfectionner ou trouver un cadeau original fait main, Atelier est un lieu où l'on crée ensemble de beaux souvenirs et des objets pas parfaits, mais uniques.

■ Retrouvez-nous au : 951 rue Principale, Charavines



RÉCRÉANGLAIS CHARAVINES

L'anglais en s'amusant de 3 à 11 ans sur le temps périscolaire : midi, goûter (trajet/repas compris) et stages vacances.

■ Lieu : 65 rue de la Caserne

■ Contact : 07 50 00 23 93 ou lucile.perret@recreanglais.com



LES BRÈVES des entreprises

LAC&MOUV' OUVRE SES PORTES À CHARAVINES

Lac&Mouv' est un studio dédié au mouvement, au sport et au bien-être, proposant une pratique en petits groupes, avec un accompagnement personnalisé et du matériel de qualité.



Pilates, Pilates Reformer, renforcement musculaire, mobilité, stretching et Cross Training : chacun peut trouver une activité adaptée à son niveau et à ses objectifs, de la reprise d'activité au challenge sportif.

Envie de découvrir le studio ? Une séance d'essai gratuite est proposée.

■ Retrouvez-nous sur **Facebook**, **Instagram** et notre site internet mais surtout au : **985 rue Principale - 38850 Charavines**

DES LIVRES & VOUS : UNE LIBRAIRIE À CHARAVINES !



Libraire généraliste depuis plus de 20 ans dans la Loire, c'est un retour aux sources "au pays de mon enfance" qui s'impose à moi comme une évidence l'année de ma soixantaine.

Depuis l'ouverture du 2 septembre de la librairie Des Livres & Vous sur Charavines, votre curiosité chaleureuse démontre que le cœur et la raison peuvent faire bon ménage !

Des nouveautés vous seront proposées chaque semaine avec une livraison bihebdomadaire pour vos commandes éventuelles.

Des animations, conférences, séance de dédicaces sont prévues pour interagir en harmonie avec le tissu associatif et les structures culturelles déjà existants.

Au plaisir de vous accueillir dans votre nouvel espace lib'aire !

Ouverture du mercredi au samedi de 10h à 19h

■ Contact : 06 07 91 81 81 ou deslivresvous@orange.fr

COMPOSITION DU CCAS

Conseil Municipal du 6 juillet 2026. Suite à la démission du Conseil Municipal de Soizick Templier, également membre du CCAS, il convient de procéder à une nouvelle nomination pour la remplacer au sein de ce dernier. Julie Riegel-Richoux est nommée membre du CCAS.

URBANISME

Conseil Municipal du 6 juillet 2026. La commune actualise le périmètre du droit de préemption urbain, incluant la zone Up de son PLU dans ce périmètre.

RÉFECTION DU MUR MITOYEN AVEC LE GRAND-CLOS

Conseil Municipal du 6 juillet 2026. Les travaux de réfection du mur mitoyen avec le Grand-Clos sont attribués à l'entreprise Deschaux pour un montant de 17 922 € TTC.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Conseil Municipal du 6 juillet. Le conseil municipal a arrêté une liste d'habitants contribuables. Suite à cette délibération l'administration fiscale a établi la liste suivante. Titulaires : Evelyne Gonon, Pascal Porret, Jean Reynaud, Marc Bardin, Joël Milliat, Catherine Fugier, Clotilde Garny-de-la-Rivière & Corinne Lambert. Suppléants : Armand Fayolle, Jean-Paul Jarrin, Jessica Millot, Rodolphe Trouilloud, Séverine Pégoud, Patrick Clavreul, Frédéric Godeau & Michel Lonardelli.

AGENCEMENT DES SURFACES D'ACTIVITÉ, CONVENTION AVEC AIH

Conseil Municipal du 6 juillet. La commune achète les surfaces d'activité des immeubles d'AIH en construction selon la procédure dite de la Vente en Etat de Futur Achèvement. (VEFA). Pour permettre à la commune d'engager les travaux d'agencement de ces surfaces avant la fin du chantier il est nécessaire de passer une convention entre la commune et AIH.

ACQUISITION

Portion de trottoir en pied de façade de l'Hôtel de la Poste

Conseil Municipal du 14 septembre 2026. La commune avait déjà délibéré quant aux modalités et au montant. Il convient désormais de délibérer pour autoriser le maire à signer l'acte. Montant de l'acquisition : 11800 € TTC.

ZOOM PROJETS

QUEL DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE CHARAVINES ?

Fromagerie, librairie, salle de sport : trois établissements viennent d'ouvrir au centre bourg. L'an dernier s'installait un atelier de céramique. Bientôt l'achèvement du projet centre bourg verra la relocalisation de l'Épicerie Epices & Nous, la création d'un atelier de cuisine – salon de thé et le retour des services de l'ADMR. Alors que de nombreux centres de petites villes connaissent une forte vacance des locaux commerciaux **Charavines séduit des porteurs de projet. Ce n'est pas un hasard, c'est le fruit d'une stratégie engagée de longue date avec le projet de revitalisation du centre bourg.** Cet article expose cette stratégie, rappelle les étapes déjà engagées et annonce celles à venir.



Trois nouveaux commerces et services à Charavines, le pari conforté de la revitalisation du centre bourg.

Rappel des causes du déclin du commerce de proximité

Les causes du repli massif du commerce des centres bourgs et centres villes sont connues :

➤ **Le développement des grandes surfaces.** Charavines subit la concurrence des zones d'activité de Colombe-Apprieu ou de Voiron mais demeure relativement épargnée du fait du refus par la commune de l'installation de grandes enseignes qui porterait un coût fatal à son tissu commercial.

➤ **Le déclin démographique des centres.** Très marqué à Charavines, dont le centre historique n'accueillait jusqu'à peu que très peu d'habitants. Par ailleurs beaucoup travaillent à l'extérieur.

➤ **L'érosion du pouvoir d'achat d'une partie des habitants.**

Deux phénomènes : pour certains une dégradation globale du niveau de vie, pour tous le besoin de faire face à de multiples autres dépenses (dont le prix du logement, des services numériques, de l'énergie, etc.) qui viennent réduire le pouvoir d'achat pour le commerce de proximité.

➤ **L'essor du commerce en ligne.** La pratique de la commande en ligne avec livraison à domicile est venue rajouter ses effets pour mettre à mal le commerce de proximité.

La stratégie suivie et les actions engagées

Le projet de revitalisation du centre bourg repose sur ces choix :

➤ **Ramener des habitants :** le commerce de proximité ne vit pas sans habitants à proximité des commerces ! D'où les opéra-

tions de logement impulsées ou accompagnées par la commune (opération « Côté Clocher »).

› **Créer des linéaires de commerces cohérents.** Pour le centre de Charavines le périmètre de viabilité commerciale s'étend de la station-service jusqu'au salon de coiffure. C'est pourquoi la commune n'accepte pas la transformation des locaux d'activité en rez-de-chaussée en logements dans ce linéaire.

› **Garantir la présence de commerces locomotives :** boulangerie, épicerie, boucherie, tabac- presse, pharmacie. Leur présence est bénéfique à tous. D'où le choix à Charavines d'affecter l'un des locaux à la relocalisation de l'épicerie Epices & Nous qui deviendra en quelque sorte la supérette du centre bourg comme le Petit Casino est la supérette du secteur lac.

› **Amplifier le rôle locomotive du marché.** Le marché dominical rayonne toujours autant. La commune doit refuser des commerçants tant la demande est forte ! Le projet centre bourg va mieux relier le marché et les commerces de proximité au bénéfice de ces derniers.

› **Valoriser et animer l'ensemble du centre bourg.** Cette valorisation passe par l'aménagement d'espaces publics et cheminements attractifs, végétalisés. L'animation reposera en grande partie sur la possibilité offerte aux établissements de déployer des terrasses sur l'espace public. Il sera à nouveau possible de prendre un café le matin au cœur de Charavines !



Le marché, un puissant facteur d'attractivité au service de toute l'économie locale.

› **Agrandir et redéployer l'offre de stationnements.** Parking près des tennis, parking du Clocher, agrandissement du parking des Bains pour le marché, demain création du parking du centre derrière le bureau de Poste et aménagement d'un nouveau parking derrière les Cèdres. Mieux répartie autour du centre bourg cette offre de stationnements favorisera l'accès à l'ensemble des commerces.

Les actions à venir ou à développer

› **Aménagement du tènement entre le bureau de Poste et le cimetière.** Le samedi 3 octobre matin la commune organise une consultation des habitants à ce sujet. Enjeu : trouver le bon équilibre entre besoin de stationnement et besoin d'un vaste espace naturel, frais et ombragé au centre bourg.

› **Aménagement d'un parking à l'arrière des Cèdres.** Ce parking sera dédié aux organisateurs et exposants lors des événements en salle des Cèdres, évitant ainsi de saturer les autres parkings.

› **Animation commerciale.** La commune soutiendra les initiatives des acteurs économiques. Un temps fort sera notamment à organiser pour inaugurer le projet centre bourg.

› **Soutien au pouvoir d'achat des habitants.** Essentiel ! Charavines se distingue avec un dispositif novateur et ambitieux : **les Pass** de Charavines qui permettent aux habitants de bénéficier d'un bonus quand ils fréquentent les commerces partenaires. De plus en plus de commerces et d'associations participent. Le développement du recours aux pass contribuera à la vitalité du commerce de proximité.

PASS DE CHARAVINES, LA PETITE MONNAIE LOCALE QUI MONTE

Cette initiative communale est sans équivalent connu sous cette forme et constitue l'un des leviers pour promouvoir l'économie locale tout en confortant le pouvoir d'achat des habitants. Record battu pour la souscription de septembre : plus de 25 500 € mis en circulation, un pouvoir d'achat qui irriguera le tissu économique local. Selon le niveau de ressource elle représente une

économie qui va de 10 à 40% pour les achats auprès des acteurs économiques locaux partenaires de la commune, près de 20% en moyenne.

Des acteurs économiques qui s'engagent pour le pouvoir d'achat des habitants

Quasiment toutes les associations locales acceptent les Pass. Commerces et services sont également



de plus en plus nombreux : La Pharmacie du Lac, Epices & Nous, La Cave du Val d'Ars, l'Institut B'Attitude, la boutique Fleurs de la Mode & Styl'Cou-ture, la fromagerie La Meule des Saveurs, le Bubble Time, Chez Frites 38, le Restaurant de la Plage Municipale, Hôte couture, la librairie Des Livres & Vous, Natura Vélo, Arc loisirs. Un grand merci à tous !

LE FIL DES CHANTIERS

CENTRE BOURG – PARCELLE DERRIÈRE LE BUREAU DE POSTE

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Le projet de PLU et le projet centre bourg ont déterminé la vocation générale de la parcelle située entre le bureau de Poste et le cimetière, désormais propriété de la commune (voir Canal n°136) : nouveau parking, réserve foncière, espace naturel au cœur du bourg. Il convient désormais de préciser les attentes pour chacun de ces objectifs : Quel dimensionnement du nouvel espace de stationnement ? Quelles pistes de réflexion concernant l'équipement public qui pourrait prendre place ici à moyen terme ? Quel type d'espace nature, pour quels usages, avec quels aménagements ou équipements ? **Pour engager cette réflexion tous les habitants qui le souhaitent sont invités à un temps de concertation le samedi 3 octobre à partir de 10h. RV sur site. Le temps d'échange sera suivi d'un apéritif offert par la commune. Les enfants sont les bienvenus sous la responsabilité des parents.**

CENTRE BOURG – VOILETS ANNEXES

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Pour rappel ces aménagements annexes comprennent : la création du parking du Clocher (déjà en service), l'aménagement des trottoirs devant le nouvel immeuble (réalisé) et devant l'Hôtel de la Poste, puis les aménagements de sécurité au droit des carrefours de la rue Principale avec la rue de la Mairie et l'Avenue du Lac. Les aménagements de sécurité seront réalisés cet automne, une fois que la partie « VRD & paysage » aux abords de la future mairie sera achevée. La réalisation de la portion de trottoir devant l'Hôtel de la Poste est quant à elle dépendante de l'achèvement de la façade de ce dernier. Toutes les plantations seront effectuées cet automne.

MAISON MÉDICALE

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

La commune a lancé une consultation pour recruter une assistance à maîtrise d'ouvrage. Ce bureau d'étude aura pour objet, en lien avec les médecins, d'élaborer le programme du futur équipement, et de conseiller la commune tout au long de la démarche. Au moment de boucler ce bulletin Canal les offres des bureaux d'étude sont en cours d'examen. Parallèlement la commune va lancer un nouveau round de concertation pour préciser le périmètre des praticiens de santé intéressés par le projet.

EN RÉSUMÉ :

RÉFECTION TOITURE VESTIAIRES FOOTBALL

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

PARKING DES BAINS

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

BÂTIMENTS CHAUFFÉS AU GAZ : ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ D'UN CHANGEMENT D'ÉNERGIE

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

LES BRÈVES du Conseil Municipal

ATTRIBUTION MARCHÉS

Pour l'exploitation de la chaufferie – réseau de chaleur du projet centre bourg

Conseil Municipal du 14 septembre 2026. Pour la livraison du bois, le marché est attribué à VMC sur la base du prix de 35.50€/MWh. Pour la maintenance et l'exploitation, le marché est attribué à l'entreprise ECCI Durbiano pour un montant de 11979€HT par an.

ACQUISITION D'UN NOUVEAU PANNEAU D'INFORMATION LUMINEUX

Conseil Municipal du 14 septembre 2026. Le marché est attribué à l'entreprise Original Tech France pour un montant de 15740€ HT pour l'achat + 650€ HT pour les frais d'installation et de branchement + 200€ HT/an pour l'abonnement data. Equipement : panneau double face, format 2m. Garantie 2 ans.

TAXE UNIQUE POUR LES LOGEMENTS VACANTS

Conseil Municipal du 14 septembre. A partir de 2027 cette taxe remplace les anciennes « taxe annuelle sur les logements vacants » et « taxe d'habitation sur les logements vacants ». La commune adopte cette nouvelle taxe en remplacement de celle instituée en 2006 et fixe le taux à 50%.

DROIT DE PLACE, MAJORATION POUR NON-PAIEMENT À ÉCHÉANCE

Conseil Municipal du 14 septembre. Face à la difficulté à recouvrer à échéance les droits de place dus par les commerçants du marché, et sollicitée dans ce sens par la trésorerie, il est décidé d'instaurer une majoration de 10% pour non-paiement à échéance.

EDUCATION – CONVENTION AVEC LE COLLÈGE DE CHIRENS

Conseil Municipal du 14 septembre. Le collège de Chirens a sollicité la commune pour que celle-ci accepte d'accueillir des jeunes dans le cadre de mesures dites « de responsabilisation ». Les jeunes ainsi accueillis dans les services municipaux ont un statut équivalent à un statut de stagiaire. Une convention entre le collège et la commune précise les modalités d'accueil.

QUEL « COMITÉ DE GESTION » DU SITE DU LAC DE PALADRU ?

Le Pays Voironnais propose l'institution d'un « comité de gestion » du site du Lac de Paladru. Avant d'en exposer les enjeux il importe de s'entendre sur le diagnostic, et, ce faisant, de tordre le cou à quelques lieux communs infondés.

Les trois grands niveaux de fréquentation du lac

Nous avons coutume de distinguer la vie de notre territoire selon le rythme, en saison / hors saison. La réalité est plus complexe. Plus le tourisme d'un jour devient prépondérant par rapport au tourisme de séjour, et plus la fréquentation est dépendante de la météo. Le tourisme d'un jour tend à se concentrer les premiers très beaux WE des saisons (en juin, et pour 2026 dès la fin mai !). Il s'ensuit qu'en réalité nous pouvons schématiquement repérer trois grands niveaux de fréquentation :

- Le lac « hors saison », un territoire presque comme un autre.
- Le lac « en saison », fréquentation importante mais qui se gère relativement bien.
- Le lac « lors des pics caniculaires » avec des fréquentations qui saturent tous les dispositifs, stationnements, poubelles, situation exacerbée le dimanche du fait du marché. Si ces pics s'avèrent assez peu nombreux à l'échelle d'une saison, ce sont eux que nous retenons, perpétuant cette idée fausse d'une sur-fréquentation permanente.

La fréquentation de la plage municipale : fantasmes et réalité

Quand il est question de sur-fréquentation du lac, la plage de Charavines se trouve rapidement désignée comme coupable de cette situation – du fait de sa gratuité –, surtout par ceux qui ne la fréquentent jamais et sont donc incapables de vraiment savoir ce qu'il s'y passe. Le graphique ci-contre montre la fréquentation réellement observée jour après jour de juillet à août. Nos agents d'accueil établissent deux comptages par jour, vers 12h. et vers 16h. Qu'observons-nous ? La fréquentation n'a approché qu'une seule fois les 900 présents en même temps, elle n'a dépassé que quatre fois les 700 (toujours des WE). Moyenne à 16h., en juillet : 365, en août : 312. **Les WE et jours fériés de juillet la moyenne s'élève à 481.** Cette fréquentation,

une richesse pour notre tissu économique (Petit Casino, Tabac Presse, bars-restaurants, etc.), est très loin d'expliquer seule la saturation observée lors des fameux pics caniculaires. Quant à l'ambiance sur la plage ? Elle est particulièrement paisible en juillet et août du fait de la mise en place d'une équipe d'agents d'accueil.

les sites d'accueil, c'est prévoir les équipements nécessaires (depuis les stationnements jusqu'aux poubelles en passant par les sanitaires) et c'est proposer une réglementation cohérente pour la baignade. Le lac répond aux besoins d'un territoire très large, la commune doit contribuer à cet effort – elle en tire aussi des avantages – mais elle n'a pas à les porter seule.



Prioriser les enjeux

Venons-en au « comité de gestion » du lac de Paladru proposé par le Pays Voironnais. Celui-ci est d'abord pensé pour asseoir un projet touristique, pour lequel des financements sont à mobiliser entre autres dans le cadre du « plan lacs » proposé par le Département. Or, avant de définir un projet touristique, il importe de veiller à tous les écosystèmes qu'abritent le lac et ses berges. En effet, si ces écosystèmes se dégradent, non seulement c'est de la biodiversité perdue, mais avec la dégradation de la qualité de l'eau ce sont toutes les activités qui s'en trouveraient menacées, de prime abord la baignade, avec toutes les conséquences qu'on peut imaginer sur notre cadre de vie et notre tissu économique. Ensuite **l'enjeu n'est pas d'accueillir plus de monde, mais de mieux accueillir** la population qui, inévitablement avec le dérèglement climatique, viendra chercher des sites de baignade et de fraîcheur. Avec des épisodes caniculaires plus nombreux et plus sévères cela va devenir un enjeu de santé publique, d'autant plus avec les fermetures de nombreuses piscines. Mieux accueillir c'est d'abord organiser une veille humaine sur

Elargir la composition du « comité de gestion »

Il s'ensuit que Charavines plaide pour un élargissement de la vocation et de la composition de « Comité de gestion », actuellement limitée au Pays Voironnais, au Département, à la SCI du Lac et aux quatre communes riveraines. Il convient de rajouter : les services de l'Etat, ceux en charge de l'environnement, ceux en charge de la protection des populations, la gendarmerie, le SYMBHI, en charge du bassin versant lac-Fure dans le vaste ensemble du bassin hydraulique de l'Isère, mais aussi des acteurs reconnus dans le champ de la protection de la nature, par exemple les associations de pêche, le Pic Vert, la LPO. Du côté de la commune nous poursuivons nos efforts visant à informer et à associer largement la population et les acteurs économiques à ces réflexions. Depuis des décennies le lac et sa fréquentation ont façonné la vocation et l'image de Charavines. Il nous revient, ensemble, d'à la fois porter cet héritage et de le confronter aux défis de demain, dont celui de faire face aux multiples mutations et incertitudes qui caractérisent notre époque.

À VOTRE SERVICE

DES AIDES DU DÉPARTEMENT POUR LES JEUNES

La carte Tattoo Isère

Gratuite et proposée en partenariat avec la CAF, cette carte de paiement bénéficie aux collégiens isérois de la 6^e à la 3^e pour financer chaque année une inscription à des activités sportives, culturelles ou artistiques, mais aussi des achats culturels.



Concrètement à quoi sert-elle ?

Elle offre :

- Une cagnotte de 60 € financée par le Département de l'Isère pour les activités annuelles sportives, artistiques ou culturelles ;
- 10 € déductible des 60 € de la cagnotte du Département pour des achats en librairie, places de spectacles, cinémas (label : art & essai) ;
- un bonus culture de 60 € financé par la CAF de l'Isère pour les familles dont le quotient familial (QF) est inférieur à 1 200 € pour les activités annuelles artistiques et culturelles (exemple : danse, chant, théâtre ...);
- des bons plans (réduction, gratuité ...) proposés toute l'année depuis votre espace personnel Tattoo.

Comment l'obtenir ?

En créant votre demande sur <https://isereconnect.fr/carte-tattoo/> et si besoin en demandant des informations au 04 80 80 66 25

Le financement de la participation à un voyage scolaire

Le Fond Départemental des Collèges (FDC) vient compenser tout ou une partie des frais de participation à **un voyage scolaire avec nuitée(s)**. Il vient en déduction de la part restant due par les familles à l'établissement.

Le montant de cette aide individuelle est déterminé par le collège dans la limite d'un plafond par élève et par année scolaire et selon le quotient familial.

Comment l'obtenir ?

La demande et le versement de l'aide transite par le collège dans lequel est scolarisé l'enfant. Une fois l'aide versée au collège, celui-ci la déduit de la part qui reste due par la famille pour le voyage scolaire.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'établissement scolaire.

SERVICE ADMR : LA SAISON VUE PAR LES AIDES À DOMICILE

26 Salariées, 130 bénéficiaires et une équipe de 14 bénévoles qui se prend la tête pour répondre favorablement à toutes les demandes. Il faut gérer les absences du personnel pour maladie, congés, jours de repos, et les propres situations des usagers : absences, entrée en établissement ou hôpital, RV médicaux, séjour dans la famille, modifications des heures, etc.

Et la canicule. Nécessité d'adapter le travail : réduire les heures de ménage, ne pas faire de gros travaux, les vitres ou le repassage, veiller au bien-être des aînés (garder une maison fraîche, bien les hydrater, rafraîchir le visage et les bras, veiller à laisser de l'eau fraîche à portée de main, etc.). Les salariées souffraient

de la chaleur : monter et descendre des escaliers, passer l'aspirateur, la serpillière, préparer les repas, faire les courses, alléger le mal être des clients, leurs maux physiques et moraux, et reprendre leur véhicule (40°) pour le client suivant ! Juillet et août furent très difficiles d'autant que les emplois d'été ont été moins nombreux que l'an passé. Le recrutement des auxiliaires de vie est toujours aussi difficile.

Merci au personnel qui a fait face, aux bénévoles qui ont géré cette période avec beaucoup d'empathie afin que chacun ait l'aide dont il avait besoin. Et un grand merci aux bénéficiaires qui ont accepté quelques contraintes indispensables.

LES BRÈVES du Conseil Municipal

ADHÉSION À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

Conseil Municipal du 14 septembre. La commune a sollicité l'agrément « Espace de Vie Sociale » auprès de la CAF de l'Isère pour son projet de Maison des Habitants de façon à obtenir des financements. Comme les centres sociaux, les espaces de vie sociale peuvent adhérer à la Fédération des Centres Sociaux, organisée au plan départemental, régional et national, pour bénéficier d'un accompagnement, de formations, conseils, etc. Le montant de l'adhésion correspond à environ 0.7% du budget de la structure et est forfaitaire dans l'attente de la labellisation.

COMMISSIONS DU PAYS VOIRONNAIS

Conseil Municipal du 14 septembre. La commune doit désigner ses représentants aux commissions mises en place par le Pays Voironnais. Commission planification territoriale : Bruno Guillaud-Bataille. Commission attractivité économique : Ophélie Passemard & Julie Riegel. Commission gestion des ressources naturelles : Cathie Hartmann & Julie Riegel. Commission qualité de vie et cohésion sociale : Sylvain Foisset & Jennifer Garçon Parolin.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Conseil Municipal du 14 septembre. L'INSEE procédera à un recensement de la population de Charavines en 2027. La coordination du dispositif sera assurée par le DGS de la commune. Il conviendra de recruter des agents recenseurs. Le conseil municipal détermine la rémunération de ces derniers selon le cadre réglementaire.



INÉGALITÉS, TROP C'EST TROP !

Je veille scrupuleusement à ne pas mêler des considérations politiques nationales dans nos affaires communales quand elles n'ont rien à y faire. Pour autant, je ne peux pas faire comme si les choix faits pour notre pays étaient sans conséquence pour le plus grand nombre et plus particulièrement pour les communes. Ces derniers jours une information m'a particulièrement sidéré. Au 2^{ème} semestre 2026 les grandes entreprises cotées en bourse ont versé 61 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires. C'est presque autant que le budget global de l'Education Nationale en 2026, 63 Mds d'€ ! Ainsi une poignée d'individus se partagent une richesse équivalente à toute celle que notre société investit pour

préparer l'avenir avec les enfants d'aujourd'hui. Nous franchissons tous les seuils de l'indécence.

Parallèlement nous voyons se dégrader la situation de nos hôpitaux, de nos écoles, de notre environnement, et pour beaucoup, de notre propre pouvoir d'achat. Or, maire, je reçois tous les jours les attentes que vous exprimez : demande urgente de logements pour les uns, d'un aménagement de sécurité ici ou là pour les autres, attente d'une maison médicale, de plus de salles d'activité, de pistes cyclables, de plus de transport, de plus de tranquillité, d'un entretien toujours meilleur, etc. Et j'observe des habitants toujours plus nombreux subir des conditions de vie difficiles,

devant arbitrer entre des dépenses toutes aussi impératives les unes que les autres : se loger, se déplacer, manger, se chauffer, éduquer ses enfants, etc. Tous les jours élus et agents communaux nous nous efforçons de répondre au mieux à toutes ces attentes légitimes, mais un budget de plus en plus contraint nous impose des choix de plus en plus dur pendant que quelques-uns accumulent profits et privilèges.

De telles inégalités ne peuvent que nourrir sentiment d'injustice, ressentiment et colère. Sauf changement d'ampleur c'est la cohésion de notre société qui est dangereusement menacée.

Bruno Guillaud-Bataille
Maire

NOS FIDÈLES COMPAGNONS, COMMENT APPRENDRE LA PROPRETÉ À VOS MAÎTRES ?

Les chiens sont nombreux dans les foyers de Charavines et contribuent à créer de la joie chez leurs propriétaires et du lien entre les habitants. Mais les déjections canines dans nos rues se multiplient. Elles posent des problèmes de salubrité, de sécurité et de civisme, appelant une action individuelle et municipale claire et coordonnée.

Face à une situation parfois perçue comme un véritable fléau, notre collectivité recherche des solutions adaptées. Que peut-elle faire ?

- Installer des panneaux dans les espaces publics et sur les trottoirs afin d'inciter les propriétaires à ramasser les déjections de leur chien ?
- Encore ajouter des poubelles rue Principale, avenue du Lac et rue de la Fure pour faciliter les gestes responsables ?
- Multiplier et signaler des espaces dédiés dans nos rues et au cœur de nos espaces publics ?

Mais jusqu'où pouvons-nous aller en attendant tout des politiques publiques, quand les collectivités elles-mêmes sont soumises à des contraintes de plus en plus dures ?

Ramasser les déjections de son

chien doit aussi relever du civisme de chacun et non de la seule crainte d'une amende. Ce geste préserve la propreté des espaces publics et limite les risques de chute. En cas d'accident, la responsabilité civile du propriétaire de l'animal peut être engagée.

SÉANCE DE GYM GRATUITE

Respirez,
Gardez le dos droit,
Inclinez votre buste,
et ramassez la crotte de
votre chien !



Faut-il vraiment que la commune finance les sacs pour que ce petit effort soit supportable ?

LE COÛT DU DÉFAUT D'ENTRETIEN DES TERRAINS PRIVÉS



Chaque propriétaire a l'obligation d'entretenir son terrain. Cet été la commune a été régulièrement sollicitée pour remédier à des situations de non-respect de cette obligation. Outre l'éventuel désagrément payager, le non-entretien est perçu comme un risque, prolifération d'espèces végétales ou animales non souhaitées, mais aussi incendie, d'autant plus lors des épisodes de sécheresse. La commune a la possibilité d'effectuer des mises en demeure puis de faire réaliser les travaux aux frais des propriétaires. Mais ces procédures sont longues et pèsent lourdement sur le plan de charge déjà très conséquent des élus et du service administratif.

UNE POLICE MUNICIPALE OU PLURI-COMMUNALE, C'EST POUR QUAND ?



L'interrogation revient régulièrement, notamment sur les réseaux sociaux dès que la commune connaît un incident quelconque, dégradation, incivilité routière ou tapage. Les expressions tendent souvent à laisser entendre qu'il suffirait de créer une police municipale pour éliminer tous ces désagréments. Ce n'est pas aussi simple, mais le sujet mérite à coup sûr d'être discuté. Trois axes de réflexion sont à explorer : > Les objectifs > Le financement du service > La temporalité.

Reprenons ces trois points.

Les objectifs

Les Polices Municipales ont des missions très larges : sécurité des biens et des personnes, maintien de l'ordre sur les espaces publics, salubrité, prévention des risques, police des débits de boisson, de l'urbanisme, de la publicité, des animaux, etc. Seules 11% des communes disposent d'une Police Municipale. Parmi les communes de plus de 3500 habitants 18% sont encore dépourvues de Police Municipale. En effet, dans les petites communes ces missions sont prises en compte soit directement par les élus et d'autres agents communaux (au travers des arrêtés municipaux), soit par la gendarmerie.

A Charavines les incidents qui alimentent la demande sont principalement de deux ordres :

> **Prévenir et sanctionner les troubles à la tranquillité publique** (incivilités, tapages nocturnes, « rodéos », etc.) et les trafics délictueux, troubles et trafics se déroulant surtout en soirée ou de nuit.

> **Prévenir et sanctionner les infractions routières**, notamment les stationnements gênants. Situations advenant essentiellement lors des pics de fréquentation des saisons estivales.

Ces deux besoins appellent une forte présence sur le terrain, à la fois de prévention (fonction dissuasive) et d'intervention, pour faire cesser les troubles et les sanctionner.

La réflexion a été engagée lors du précédent mandat à l'échelle du Tour du lac, et régulièrement nos quatre communes sont invitées par M. le Sous-Préfet ou les Officiers de Gendarmerie à créer une Police pluri-communale. Or un calcul simple

permet rapidement de constater que le bénéfice serait dérisoire. Un agent de la fonction publique travaille 1607 heures par an. Une année pleine compte 8760 hres (365 j. x 24h). Un équipage minimum (soit deux policiers) ne peut donc couvrir que 18% de la durée d'une année, et si cet équipage est partagé entre 4 communes, cela ne fait guère plus de 4.5%, sans compter les inévitables charges administratives, les arrêts maladie, etc. Autrement dit, il y a fortes chances que nos policiers ne soient jamais au bon endroit pour prévenir les désordres, d'autant que les fauteurs de trouble n'attendront pas d'être sous leurs yeux pour perpétrer leurs méfaits. Ce constat élémentaire conduit donc à privilégier l'option de la Police Municipale propre à Charavines. La couverture du terrain demeure modeste mais elle reste quand même significative. Toutefois cette option est très coûteuse.

Le financement

Combien coûte une Police Municipale ?

Les statistiques nationales (2022-23) aboutissent à des moyennes de 56€ par habitant et près de 55 000 € par policier (pour les communes touristiques), soit un **coût indicatif de 110 000 à 115 000 € par an**, évidemment en progression chaque année. Jusqu'en 2022 la commune parvenait à préserver une épargne brute annuelle moyenne d'un peu plus de 400 k€. Depuis 2022 cette épargne oscille entre 200 et 250 k€. Or la relance d'un cycle d'endettement pour financer les investissements, même modeste, va déjà fortement peser sur cette épargne. Rajouter plus de 100 k€ de dépenses de fonctionnement supplémentaires fragiliserait considérablement le budget com-

munal et la priverait de toute capacité d'investissement à l'avenir. Or nous en avons besoin, entre autres pour financer le projet de maison médicale. **La seule solution serait donc d'augmenter fortement les taux d'imposition.** A titre indicatif, 115 000 € représentent un effort de l'ordre de 13% sur les impôts de chaque contribuable.

La temporalité

Depuis déjà quelques décennies **l'Etat ne cesse de renvoyer aux communes des charges qu'il prenait en compte auparavant.** Il en est de même en matière de sécurité. Les effectifs de gendarmerie sont insuffisants. De fait, quelles que soient par ailleurs les bonnes relations de coopération entre la commune et la gendarmerie, celle-ci constatant la mise en place d'une Police Municipale, sera tentée de lui renvoyer toutes les demandes d'intervention. Dit autrement, la commune ne bénéficierait alors d'aucune amélioration en matière de sécurité, mais au lieu de s'appuyer sur une gendarmerie financée par l'Etat elle s'appuiera sur des policiers municipaux payés par ses soins. De ce point de vue, le meilleur moment pour agir sera celui qui verra advenir une situation telle que devant l'absence de toute présence significative de la gendarmerie la commune n'aura plus d'autres choix. Ce moment adviendra-t-il dans les prochaines années ? Ce n'est pas certain mais c'est possible, d'où la nécessité de s'y préparer.

CITOYENS D'ICI ET D'AILLEURS

COMPRENDRE LA SOCIÉTÉ POUR MIEUX AGIR

Nous évoluons en société comme des poissons dans l'eau, ce sentiment d'évidence est trompeur. Nous la trouvons parfois trop agitée, ou trop ennuyeuse, souvent injuste ou pleine de contradictions, mais prenons-nous la peine de vraiment comprendre comment vit et se transforme une société ? Le monde social émerge du monde vivant, comme la vie émerge de la matière. Lui aussi obéit à des lois

que des scientifiques cherchent à comprendre, ce sont les sciences sociales, au sens large, l'histoire, l'économie, la sociologie, etc. La philosophie et la littérature offrent aussi de belles portes d'entrée dans la compréhension de ce qui motive et influence nos attitudes en société. C'est en apprenant à reconnaître ces influences que nous pouvons les cultiver au mieux si nous les jugeons souhaitables, ou au contraire

leur résister si elles nous paraissent néfastes. Car si la vie dont nous avons hérité a fait de nous ce que nous sommes devenus, il nous revient toujours de décider de poursuivre dans la même voie ou d'essayer de la réorienter.

Ci-dessous deux courts comptes-rendus de lectures qui chacune dépeignent un monde social singulier, à découvrir. Une invitation...

DANS LES BEAUX QUARTIERS - MICHEL PINÇON & MONIQUE PINÇON-CHARLOT

Au premier abord, ce livre écrit par un couple de chercheurs en sociologie m'a paru austère et pourtant en le lisant je l'ai trouvé passionnant et captivant, car il relate une société dont j'ignorais l'existence où tout est accessible, tant au niveau des relations sociales que du confort de vie et de l'argent.

Bon nombre de personnes aimerait une vie aussi douce et facile tracée par des générations précédentes.

Nous voyons aussi dans ce livre que la culture de l'entre-soi est très présente et qu'une personne est vite exclue si elle n'a pas les bons codes ! Ce livre très intéressant, est une étude sociologique qui nous plonge

dans un monde inconnu des ultra-riches, des aristocrates fortunés et de la haute bourgeoisie.

Le livre explore l'organisation sociale des élites françaises à travers leur lieu de vie, principalement situé dans tout l'ouest parisien, Neuilly, etc.

Les auteurs ne cherchent pas à juger mais à comprendre comment ce monde très fermé fonctionne afin de préserver leur position sociale.

Tout est organisé pour que les jeunes restent et se marient dans le même milieu social, pour cela les familles préparent des rallyes, des soirées privées très coûteuses où les jeunes apprennent à rencontrer les bonnes personnes.

Ces familles tiennent beaucoup à la tradition, la discrétion et à la transmission de leur patrimoine.

Régulièrement les vacances se passent dans leur château ou manoir familial.

Ce livre est une immersion dans un milieu que la plupart des gens ne voient jamais.

V.P.



« CEUX QUI RESTENT – FAIRE SA VIE DANS LES CAMPAGNES EN DÉCLIN » BENOÎT COQUARD



Il s'agit d'un livre de sociologie, mais qui se lit très facilement, comme un long témoignage tant les observations proposées sont puisées dans de longs mois de

compagnonnage avec les habitants rencontrés. L'auteur a grandi dans une petite commune quelque part dans le grand est de la France. La population décline au rythme de

la désindustrialisation du territoire. Les jeunes diplômés partent pour faire leurs carrières. Les grandes villes sont loin. L'auteur fait partie de ces jeunes qui ont dû quitter le territoire, et il revient pour conduire son enquête. Ses amis d'enfance et de jeunesse qui y vivent toujours lui ouvrent les portes d'un monde social qui n'est plus vraiment le sien et qu'il va chercher à comprendre, le monde de « ceux qui restent », soit qu'ils n'ont pas pu conduire et réussir les études leur permettant d'accéder aux emplois des grandes agglomérations, soit qu'ils aient au final préféré évoluer au cœur de ce territoire natal, en appui sur ses ressources précieuses, les ancrages

familiaux, les relations sociales héritées, une connaissance fine de toutes ses ressources. Ce monde rural en déclin n'est pas celui de notre région, car Charavines et tout notre bassin de vie demeurent attractifs, proches d'agglomérations elles-mêmes dynamiques. Pour autant la confrontation des mondes sociaux dépeinte dans le livre est également perceptible chez nous quand nous savons l'observer.

B.G-B.

Vous souhaitez participer à un collectif de citoyens-lecteurs contribuant à Canal, faites-vous connaître à l'accueil en mairie.

DERNIÈRES MINUTES

LE CANAL EXUTOIRE DU LAC BIENTÔT À SEC ?



Le curage du canal exutoire en 2017.

Les trop rares précipitations de cette fin d'été ne suffisent pas à enrayer la baisse du niveau du lac. Au moment du bouclage du bulletin, vers la mi-septembre, le lac est à 1.63 m. en dessous du niveau 0 de référence - A ce niveau 0 le lac affleure le haut du déversoir à côté des vannes -. La hauteur d'eau constatée sous le pont de la route de Biliou est d'environ 20 cm d'un côté, 40 cm de l'autre. Cédric Rose, responsable de l'unité technique du voironnais pour le SYMBHI, en charge du suivi du chantier d'automati-

sation des vannes, communique régulièrement un relevé à tous les acteurs concernés : DDT, SCI du lac, associations de pêche, associations nautiques, etc. et à la commune de Charavines. En moyenne le niveau du lac descend d'un centimètre par jour. A défaut de fortes précipitations dans les prochaines semaines le canal exutoire sera à sec courant octobre ou début novembre. La Fure ne sera plus alimentée que par le siphon. Un curage sera alors nécessaire. La dernière opération de ce type a été effectuée en 2017.

Une mesure en direct du niveau du lac et du débit de la Fure.



Le canal exutoire du lac bientôt à sec.

DÉPART À LA RETRAITE

Chers clients, chères clientes.

Dès septembre, Coralie en tant que chef d'entreprise, aura le plaisir de vous accueillir au salon.

Grâce à votre confiance et fidélité, elle va poursuivre l'aventure, démarrée ensemble il y a maintenant 35 ans déjà. Merci pour tous ces beaux et bons moments, de la première coupe de cheveux au brushing indomptable, sans oublier

"l'opération camouflage" ou "tempête sur le lac"... Certains se reconnaîtront ! "On ne peut être coiffeur que si l'on aime les gens".

Merci à mes parents et à feu mon père parti cette année. Maintenant place à la jeunesse, une radio qui fonctionne et enfin une CB sans contact ! Bien amicalement.

Elisabeth Mary (salon Adecoiff)

AGENDA

SEPTEMBRE

➤ **Samedi 26 : Fête du Vélo du Département**

OCTOBRE

➤ **Samedi 3 : Les 40 ans du Tennis Club du Lac** - Salle des Cèdres

➤ **Jedi 8 : Forum sénior tour du lac** - Salle Pallas à Paladru

➤ **Samedi 17 : Loto du Sou des Ecoles** - Salle des Cèdres

➤ **Samedi 24 : RDV Forestivités** à Charavines, visite nouvelle chaufferie bois du centre bourg

NOVEMBRE

➤ **Mercredi 11 : Cérémonie commémorative** - 11h, Monument aux Morts

➤ **Samedi 14 & dimanche 15 : Tournoi des Archers du Lac**

➤ **Samedi 28 : Vide grenier** de l'APEL

DÉCEMBRE

➤ **Dimanche 6 : Marché de Noël** - Sou des Ecoles - Salle des Cèdres

➤ **Lundi 7 : Collecte Don du sang** - Salle des Cèdres

➤ **Mardi 8 : Fête des lumières**

➤ **Vendredi 11 : Accueil des nouveaux habitants** - 18h, mairie

JANVIER 2027

➤ **Vendredi 8 : Vœux du maire**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

➤ **Août : Mattia RICHARD**

MARIAGES

Aucun avec accord de publication

DÉCÈS

➤ **Juin : Jacques RUTIGLIANO**

➤ **Juillet : René BERTHOLET**

➤ **Septembre : Antoine ANACLETO**



CONSEILS MUNICIPAUX

Les lundis 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre à la mairie, salle du 1^{er} étage.